



Conseil  
des ressources humaines  
du secteur culturel

Cultural  
Human Resources  
Council



RAPPORT  
ANNUEL 2011 – 2012

L'année dernière a été une année de transition pour le CRHSC – cela a commencé en juillet 2011 lorsque RHDCC a annoncé l'annulation du Programme des conseils sectoriels.

La première réaction du CRHSC à la nouvelle du gouvernement fédéral a été de confirmer le rôle actif du Conseil au sein du secteur culturel et d'affirmer son « legs » – ses antécédents et sa contribution à la santé et à la vitalité des ressources humaines de la culture depuis sa création au début des années 1990.

Toutefois, à mesure que les membres du conseil d'administration réfléchissaient sur les réalisations du CRHSC, nous avons compris qu'il valait mieux ne pas parler de « legs », mais plutôt de solides fondations sur lesquelles nous pourrions continuer à bâtir.

Grâce à une base financière qui n'a pas cessé de croître depuis sa fondation, le CRHSC peut continuer à être au service du secteur culturel pour au moins trois ans – le temps d'établir un nouveau modèle d'affaires (qui ne dépendra pas du financement gouvernemental) avec de nouveaux flux de rentrées qui nous permettront de poursuivre notre travail.

En d'autres mots, en faisant l'inventaire de toutes la gamme de produits et de recherches que le CRHSC a créés au cours des années, de l'ampleur et de l'étendue de son réseau, de son expérience et de son expertise, les membres du conseil d'administration ont pu constater que le CRHSC avait encore beaucoup à offrir au secteur culturel.

Dans cet esprit, les membres du conseil d'administration ont passé la dernière année à planifier l'avenir : l'organisme sera plus petit, mais restera représentatif de l'ensemble du secteur, il continuera à entretenir ses réseaux grâce à son tout nouveau comité aviseur qui étendra sa portée dans les sous-secteurs, il accroîtra le marketing des produits du CRHSC, il créera de nouveaux services, il recherchera de nouveaux partenariats pour travailler sur les questions de ressources humaines en collaboration avec l'industrie, les associations professionnelles, les syndicats, les guildes et les établissements d'enseignement et de formation.

Nous sommes reconnaissants pour la grande flexibilité et la résilience dont le personnel a fait preuve au cours de ces mois, comme nous ajustons le flux de travail pour répondre aux conditions changeantes. Ils ont été d'importants contributeurs au processus de planification, et ont su maintenir le niveau de service et l'énergie positive qui ont toujours caractérisé le CRHSC.

Nos membres continueront d'être au cœur du CRHSC. Notre site Web, riche et dynamique, restera le centre de nos activités, de notre intervention et de nos communications.

Et le Conseil, une des rares voix qui parlent au nom de l'ensemble du secteur partout au pays, demeurera l'unique voix qui parlent des enjeux de ressources humaines pour les artistes, les travailleurs culturels et les employeurs.

Nous remercions nos membres ainsi que l'ensemble du secteur pour le soutien que nous avons reçu au cours de la dernière année et nous espérons pouvoir continuer à vous servir et à travailler avec vous dans les années à venir.



**Kevin Hanson**  
**PRÉSIDENT**

La dernière année a été une période de réflexion et de stratégie puisque le CRHSC doit planifier son avenir sans la participation du programme fédéral des conseils sectoriels par lequel il a été créé et a été soutenu financièrement pendant plus de 15 ans. Ces mois de délibérations au conseil d'administration et de consultation sont loin d'avoir été déprimants ou négatifs. Ils se sont avérés plutôt positifs et nous ont donné beaucoup d'énergie. En général, l'importance du travail du CRHSC est reconnue et plusieurs de nos partenaires croient fermement que nous devons absolument poursuivre notre travail.

Cette valeur, le CRHSC l'a bien démontré cette année en étant très actif sur plusieurs fronts tout en poursuivant les discussions sur la transition.

Ateliers pilotes – Le CRHSC a organisé des ateliers pilotes, un peu partout au pays, axés sur les compétences en affaires et en gestion dans les industries culturelles.

Éditeurs de magazines – Le CRHSC a travaillé étroitement avec l'industrie pour créer une charte de compétences pour l'édition de magazines et des ressources en ligne pour aider l'industrie à s'adapter à la numérisation dans les domaines de la rédaction, de la publicité, de la production et de la diffusion.

Créateurs de contenu dans les médias numériques – Le CRHSC prépare d'importantes ressources qui permettront aux créateurs de contenu de l'industrie des médias numériques, à leurs enseignants/formateurs et à leurs employeurs de comprendre les besoins de l'industrie en matière de ressources humaines et de mieux préparer la main-d'œuvre émergente à répondre à des demandes qui changent rapidement et constamment. Comme un « tsunami » numérique balaie actuellement tout le secteur, le travail fait auprès des créateurs de contenu s'étend à d'autres sous-secteurs et disciplines artistiques, aidant ainsi l'ensemble du secteur à devenir un agent actif de l'économie numérique.

Jeunes stagiaires – Le CRHSC continue à gérer des programmes de stage pour RHDC (Objectif carrière) et pour Patrimoine canadien (Carrières vouées au patrimoine), des projets qui créent de l'emploi pour plus de 100 travailleurs culturels en émergence qui vivent une première expérience dans le secteur culturel. Les employeurs de tous les sous-secteurs culturels ont pu profiter de ces programmes pour plus d'une décennie. Les stages sont, à plusieurs égards, les « pièces maîtresses » des offres du CRHSC.

Précieuses ressources – Le CRHSC a créé toute une gamme de précieuses ressources (recherche, contenu de cours, outils éducatifs) pour aider les travailleurs culturels, les employeurs et les enseignants/formateurs à préparer une main-d'œuvre bien qualifiée pour l'avenir et à maintenir leurs effectifs. Nous continuons à produire ces ressources – nous avons récemment créé les modules en ligne de notre outil le plus populaire, *L'Art de gérer sa carrière*.

Communications et réseautage – Et le CRHSC continue à entretenir ses réseaux partout dans le secteur (grâce à des organismes comme notre comité avisé : provinces et territoires). Nous voyageons partout au Canada, les membres de notre conseil d'administration sont nos agents dans leurs régions respectives, notre site Web est le cœur de notre travail et nous sommes actifs sur les réseaux sociaux.

En bref – Le travail du CRHSC se poursuit. Le Conseil demeurera une présence forte et active au sein du secteur culturel canadien et il continuera à bien représenter le secteur. Nous vous remercions de votre soutien constant.



**Susan Annis**  
**DIRECTRICE GÉNÉRALE**

**CONSEIL DES RESSOURCES HUMAINES DU SECTEUR CULTUREL**

**ÉTATS FINANCIERS**

**AU 31 MARS 2012**

**CONTENU**

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

ÉTATS FINANCIERS

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

2

ÉTAT DE L'EXPLOITATION

3

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

4

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

5

RELEVÉ DES REVENUS

9



PARKER PRINS LEBANO  
**Chartered Accountants**  
Professional Corporation

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres du,

**CONSEIL DES RESSOURCES HUMAINES DU SECTEUR CULTUREL**

**Rapport sur les états financiers**

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du **CONSEIL DES RESSOURCES HUMAINES DU SECTEUR CULTUREL**, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2012 et les états de l'exploitation et de l'évolution des actifs nets pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

**Responsabilité de la direction pour les états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

**Responsabilité des auditeurs**

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'organisation portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisation. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**Opinion**

À notre avis, ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du **CONSEIL DES RESSOURCES HUMAINES DU SECTEUR CULTUREL** au 31 mars 2012, ainsi que de sa performance financière pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Parker Prins Lebano Comptables agréés Société professionnelle  
Autorisée à exercer l'expertise comptable par l'Institut des comptables agréés de l'Ontario

Ottawa, Ontario  
le 21 juin 2012

**CONSEIL DES RESSOURCES HUMAINES DU SECTEUR  
CULTUREL**  
L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE  
AU 31 MARS 2012

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
<b>ACTIF</b>		
À COURT TERME		
Encaisse	\$ 46,273	\$ 155,734
Débiteurs	166,097	150,978
Frais payés d'avance	<u>2,752</u>	<u>7,306</u>
	<b>215,122</b>	314,018
PLACEMENTS (note 3)	<b>265,927</b>	216,877
IMMOBILISATIONS (note 4)	<u>1,913</u>	<u>524</u>
	<u><b>\$ 482,962</b></u>	<u><b>\$ 531,419</b></u>
<b>PASSIF</b>		
À COURT TERME		
Créditeurs et charges à payer	\$ 43,567	\$ 34,185
Fonds engagés (note 5)	52,372	106,255
Revenus reportés	<u>22,269</u>	<u>22,550</u>
	<u><b>118,208</b></u>	<u>162,990</u>
<b>ACTIFS NETS</b>		
Investis en immobilisations	1,913	524
Non affectés	<u>362,841</u>	<u>367,905</u>
	<u><b>364,754</b></u>	<u>368,429</u>
	<u><b>\$ 482,962</b></u>	<u><b>\$ 531,419</b></u>

---

# CONSEIL DES RESSOURCES HUMAINES DU SECTEUR CULTUREL

ÉTAT DE L'EXPLOITATION  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2012

---

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
<b>REVENUS (Annexe 1)</b>	<b>\$ 1,393,144</b>	<b>\$ 2,064,383</b>
<b>DÉPENSES</b>		
Amortissement des immobilisations	430	225
Frais bancaires	3,198	3,349
Communications et marketing	27,703	28,805
Mobilier, matériel et location	15,729	23,779
Assurances	3,948	6,449
Programmes de stages	414,273	590,371
Honoraires d'avocats, de comptabilité et de vérification	17,050	8,000
Loyer et frais d'entreposage	67,640	64,515
Frais de bureau	16,424	27,301
Poste et messagerie	3,070	6,647
Impression et traduction	55,917	58,041
Honoraires professionnels	135,550	487,378
Salaires, bénéfices et rémunérations occasionnelles	397,628	422,606
Télécommunications	19,683	23,078
Déplacement et hébergement	218,576	298,131
Conception et développement du site Web	-	1,023
	<u>1,396,819</u>	<u>2,049,698</u>
<b>(INSUFFISANCE) EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES</b>	<b>\$ (3,675)</b>	<b>\$ 14,685</b>

---

# CONSEIL DES RESSOURCES HUMAINES DU SECTEUR CULTUREL

## ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2012

---

	Investis en <u>immobilisations</u>	<u>Non affectés</u>	<u>2012</u>	<u>2011</u>
<b>ACTIFS NETS</b>				
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE \$	524	\$ 367,905	\$ 368,429	\$ 353,744
(INSUFFISANCE) EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	<u>1,389</u>	<u>(5,064)</u>	<u>(3,675)</u>	<u>14,685</u>
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>\$ 1,913</u>	<u>\$ 362,841</u>	<u>\$ 364,754</u>	<u>\$ 368,429</u>



---

# CONSEIL DES RESSOURCES HUMAINES DU SECTEUR CULTUREL

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS  
LE 31 MARS 2012

---

## 1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Conseil des ressources humaines du secteur culturel ("le Conseil") est un organisme à but non-lucratif constitué sans capital-action le 4 octobre 1994 en vertu de la Loi sur les corporations canadiennes. Le Conseil a pour mission d'entamer, de coordonner et de promouvoir la planification, la gestion, le développement et la formation en ressources humaines dans le secteur culturel. Ces états financiers présentent l'ensemble des programmes du Conseil. En tant qu'organisme à but non-lucratif, le Conseil est exempt d'impôts sur le revenu.

## 2. CONVENTIONS COMPTABLES

### BASE DE PRÉSENTATION

Les états financiers sont préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui sont comptabilisés à la juste valeur. Aucune information sur la juste valeur n'est présentée lorsque la valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur.

### ESTIMATIONS COMPTABLES

Pour dresser des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction du Conseil doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que le Conseil pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

### ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Lors de la comptabilisation initiale, tous les actifs et les passifs financiers sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur. Par la suite, les actifs et les passifs financiers sont évalués et comptabilisés comme il est décrit ci-après :

#### *Actifs financiers détenus à des fins de transaction*

L'encaisse est classé dans la catégorie des actifs financiers détenus à des fins de transaction. Il est évalué à la juste valeur et toute variation à la juste valeur est comptabilisée dans les résultats d'exploitation.

#### *Actifs financiers disponibles à la vente*

Les placements, à long terme et à court terme, sont classés comme actifs financiers disponibles à la vente et sont évalués à leur juste valeur. Les gains latents ou les pertes latentes afférents sont comptabilisés dans les actifs nets jusqu'à ce que ces gains ou ces pertes soient réalisés ou qu'une baisse de valeur de l'actif financier soit considérée comme durable.

#### *Prêts et créances, et autres passifs financiers*

Les débiteurs sont classés comme prêts et créances et les créditeurs et charges à payer sont classés comme autres passifs financiers. Ils sont évalués au coût après amortissement calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Toute variation à la juste valeur est comptabilisée dans l'état de l'exploitation.

---

# CONSEIL DES RESSOURCES HUMAINES DU SECTEUR CULTUREL

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)  
LE 31 MARS 2012

---

## 2. CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

### CONSTATATION DES PRODUITS

Le Conseil applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagés les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports non dépensés sont comptabilisés à titre de fonds engagés au l'état de la situation financière jusqu'au terme de l'entente connexe. Les apports non dépensés à la date de terminaison de chaque entente de contribution sont remboursables au donateur.

Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont constatés à titre de revenus lorsque le Conseil reçoit les immobilisations. Ces apports sont comptabilisés à la juste valeur des immobilisations ou à la valeur symbolique de 1 \$ si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Les revenus de placements sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont gagnés.

### IMMOBILISATIONS

L'équipement informatique est comptabilisé au coût et amorti en fonction de la durée probable d'utilisation en tenant compte de la valeur résiduelle selon la méthode du solde dégressif au taux annuel de 30%.

Les immobilisations acquises au cours de l'exercice sont amorties en utilisant un taux égal à la moitié du taux annuel.

Les acquisitions d'immobilisations relatives aux projets du Ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences Canada (RHDC) sont passées en charge à la date d'acquisition puisque les immobilisations ne deviennent la propriété du Conseil seulement lorsque l'approbation du directeur général des Partenariats en ressources humaines est reçue à la conclusion du projet.

## 3. PLACEMENTS

Les placements comprennent des certificats de dépôts garantis portant intérêt entre 1,05% et 3,05% (1,05% et 3,05% - 2011) et échéant entre août 2012 et août 2013.

## 4. IMMOBILISATIONS

	2012		2011
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Équipement informatique	\$ 11,116	\$ 9,203	\$ 1,913
	\$ 524		\$ 524

---

# CONSEIL DES RESSOURCES HUMAINES DU SECTEUR CULTUREL

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)  
LE 31 MARS 2012

---

## 5. FONDS ENGAGÉS

Fonds provenant de Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC) et du département Patrimoine canadien (DPC):

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
RHDCC		
Solde au début de l'exercice	\$ 53,883	\$ 60,586
Apports reçus	1,141,789	1,857,537
Dépenses engagées	<u>(1,195,672)</u>	<u>(1,864,240)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>-</u>	<u>53,883</u>
DPC		
Solde au début de l'exercice	52,372	52,155
Apports reçus	172,841	172,675
Dépenses engagées	<u>(172,841)</u>	<u>(172,458)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>52,372</u>	<u>52,372</u>
Solde total à la fin de l'exercice	<u>\$ 52,372</u>	<u>\$ 106,255</u>

Les fonds engagés représentent l'excédent des revenus sur les dépenses des différents programmes pour l'exercice terminé le 31 mars 2012. En vertu des diverses ententes de financement, ces sommes peuvent être reportées à l'exercice financier suivant, sauf dans le cas des ententes prenant fin au cours de l'exercice financier courant ou lorsque les fonds sont retournés au donateur.

## 6. EMPRUNT BANCAIRE

Le Conseil a un emprunt bancaire autorisé totalisant 50 000 \$ qui n'était pas utilisé au 31 mars 2012 et 31 mars 2011. Cet emprunt bancaire porte intérêt au taux préférentiel plus 1 % (1 % en 2011) et est garanti par une cession générale des créances.

## 7. ENGAGEMENTS

Le Conseil s'est engagé, d'après des contrats de location pour ses locaux et pour de l'équipement de bureau, échéant entre juin 2012 et octobre 2013, à verser une somme de 26 833 \$. Les paiements minimum exigibles pour les deux prochains exercices s'élèvent à 23 279 \$ en 2013 et 3 554 \$ en 2014.

## 8. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

Les opérations du Conseil sont substantiellement financées par des contributions de RHDCC.

---

# CONSEIL DES RESSOURCES HUMAINES DU SECTEUR CULTUREL

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)  
LE 31 MARS 2012

---

## 9. INSTRUMENTS FINANCIERS

### OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Le Conseil est exposé à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses opérations et de ses activités d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction du Conseil.

Le Conseil ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives.

### RISQUES FINANCIERS

Les principaux risques financiers auxquels le Conseil est exposé ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après :

#### *Risque de crédit*

Les instruments financiers qui exposent potentiellement le Conseil à un risque de crédit représentent principalement des comptes clients. Le risque de crédit lié aux comptes clients est limité, étant donné que la majorité des comptes clients provient de deux départements gouvernementaux.

#### *Risque de taux d'intérêt*

L'emprunt bancaire porte intérêt à taux variable et expose donc le Conseil à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

#### *Risque de liquidité*

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et placements à court terme et à s'assurer que Conseil dispose de sources de financement sous la forme d'emprunts bancaires de montant autorisé suffisant. Le Conseil établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour rencontrer ses obligations.

#### *Instruments financiers à court terme*

La juste valeur des actifs et passifs à court terme est équivalente à la valeur comptable étant donné la courte période avant l'échéance.

## 10. ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Aucun état des flux de trésorerie n'a été présenté puisque les principales activités d'exploitation, d'investissement et de financement sont évidentes à la lecture des autres états financiers et qu'il n'apporterait aucune information supplémentaire.

# CONSEIL DES RESSOURCES HUMAINES DU SECTEUR CULTUREL

RELEVÉ DES REVENUS - Annexe 1  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2012

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
Entente d'infrastructure (7667959)	<u>\$ 483,524</u>	<u>\$ 508,329</u>
<b>ENTENTES CONNEXES</b>		
<i>Insertion professionnelle des jeunes</i>		
Programme national de formation dans le secteur des arts - DPC	<b>172,841</b>	172,675
Programme Objectif carrière - conseils sectoriels - RHDCC	<b>307,597</b>	488,410
<i>Développement de stratégies pour les industries culturelles</i>		
Impact des technologies numériques émergentes sur les RH du secteur culturel	<b>167,189</b>	254,166
<i>Stratégies en ressources humaines</i>		
Étude des ressources humaines du secteur culturel	-	259,697
<i>Analyse des professions/promotion</i>		
Niveaux de Compétences des gréeurs et des techniciens de théâtre	-	19,790
RH en édition de magazines	<b>105,816</b>	223,223
<i>Développement du contenu de cours</i>		
Ressources éducatives	-	20,255
Ateliers pilotes	<b>114,643</b>	<u>81,023</u>
	<b>868,086</b>	<u>1,519,239</u>
<b>GÉNÉRÉS PAR LE CONSEIL</b>		
Intérêts et divers	<b>4,925</b>	7,318
Frais d'adhésion	<b>30,589</b>	26,831
Ventes de produits et services	<b>6,020</b>	<u>2,666</u>
	<b>41,534</b>	<u>36,815</u>
	<b>\$ 1,393,144</b>	<b>\$ 2,064,383</b>